

CAMPUS DES TALENTS

LA RESPONSABILITE JURIDIQUE DES SOIGNANTS

Formatrice

Sophie PIBAROT-LAVANDIER Avocat

Objectifs

- Savoir réagir face à un refus de soin
- Mesurer les enjeux de la traçabilité du dossier de soin
- Appréhender les règles juridiques vis-à-vis des responsabilités du soignants lors du glissement de tâches
- Développer des repères juridiques sur les notions de directives anticipées, personne à prévenir, personne de confiance

Contenu

Faire face à un refus de soins

- Pour les mineurs
- Pour les majeurs

La traçabilité du dossier de soin

- Les fondamentaux des transmissions écrites: définitions, rôles, enjeux
- Le champ des responsabilités des professionnels par rapport aux écrits
- Les informations dans le dossier médical
- Cas pratiques sur le volet des responsabilités et du partage d'informations //échanges de situations concrètes rapportées par les stagiaires

La responsabilité du soignant face au glissement de tâches

- La responsabilité de l'IDE sur l'AS lors de la distribution des médicaments
- Quelle est la responsabilité de l'AS sur les patients lors de l'aide à la prise de médicaments
- Echanges sur des situations concrètes

Notions juridiques sur :

- Les directives anticipées
- La personne à prévenir
- La personne de confiance

Modalité d'évaluation

- La présence à l'ensemble des modules est obligatoire
- Contrôle des connaissances théoriques via un QCM à l'entrée et à l'issue de la formation construit à partir des objectifs pédagogiques

Remis à l'apprenant

En début de formation

Livret d'accueil, planning de la formation, fiche programme.

En fin de formation

Support papier du contenu de la formation, QCM d'évaluation corrigé.

Moyens pédagogiques

- Brainstorming, tables rondes, cours magistral

9 /10

C'est la note de satisfaction attribuée par les apprenants en 2024 sur cette formation

Pré-requis

- Travailler dans un établissement de santé

Public

- À destination de tout public travaillant en établissement de santé

Durée

7 heures
soit 1 jour

Horaires

9h -12h30
13h30 - 17h

Lieu du stage

(si organisation inter)
Campus des Talents
d'Aésio Santé
60, rue Robespierre
42100
Saint-Etienne

Groupe

De 6 à 12

Tarifs

150€ / pers.
Groupe : nous
consulter

Conditions de maintien

Un minimum de 6 participants est requis pour le maintien d'une session inter-établissement. L'annulation de la session se fera 10 jours avant son commencement si les conditions ne sont pas remplies. Le Campus des Talents dispose de locaux permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous avez besoin d'un aménagement contactez nous pour sa mise en place.

